

**Master « Sciences de la Durabilité »  
Parcours « Changement Climatique et Sciences de  
l'Environnement » et  
Parcours TROPIMUNDO (ERASMUS MUNDUS)**



**Un master pluridisciplinaire bilingue  
à vocation régionale et internationale**

*Département des Sciences et Techniques – Université de la Nouvelle-Calédonie*

*Août 2023 à Août 2025*

# SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION.....	page 03
PUBLIC CONCERNE .....	page 06
CALENDRIER PREVISIONNEL... ..	page 06
EQUIPE PEDAGOGIQUE .....	page 07
ORGANISATION PEDAGOGIQUE.....	page 08
CONTACTS .....	page 10
CONTENUS DETAILLES DES ENSEIGNEMENTS .....	page 11
REGLEMENT DES ETUDES.....	page 20

## PRESENTATION DE LA FORMATION

# **Master « Sciences de la Durabilité », Parcours « Changement Climatique et Sciences pour l'Environnement » en partenariat avec l'University of South Pacific (USP) à Fiji et parcours « TROPIMUNDO – ERASMUS MUNDUS ».**

### **CONTEXTE.**

Le master « Sciences de la Durabilité » a pour objectif de préparer les futures générations de scientifiques et de décideurs du Pacifique aux défis des changements globaux, en milieu insulaire et tropical.

Déployé par l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) dans un premier temps, avec un partenariat de l'Université du Pacifique Sud (University of South Pacific, USP) à Fiji, ce master vise à fédérer et structurer un continuum formation-recherche répondant aux besoins de compétences au sein de la région Pacifique dans toute la pluri-dimensionnalité du développement durable, pour améliorer la connaissance et la gestion des risques environnementaux, sociaux et économiques spécifiques de la région Pacifique.

Cette formation constitue une réponse concrète au nouvel objectif du service public de l'enseignement supérieur tel que fixé par la Loi, contribuant directement « à la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable » (article L.123-2 du code de l'éducation).

L'un des axes de la formation est enfin de préparer le public français à l'exercice de compétences professionnelles en contexte bilingue (français/anglais) ; un enjeu particulièrement important dans la région Asie-Pacifique.

Il n'existe actuellement dans le Pacifique insulaire aucune offre de formation-recherche portant sur le développement durable dans le Pacifique pouvant réunir des étudiants et des chercheurs anglophones et francophones. Il s'agit de mobiliser et de renforcer les capacités de l'ensemble des états insulaires du Pacifique pour concevoir une offre de formation inédite ciblant les enjeux de durabilité face aux changements globaux dans le Pacifique, et permettant de former de futurs cadres, décideurs, praticiens et chercheurs aptes à proposer des modes de gestion et de gouvernance durables en contexte de changements globaux.

**Ce diplôme de Master propose deux PARCOURS de formation: un parcours "Changement Climatique et Sciences de l'Environnement en milieu insulaire et tropical" et un parcours "Tropimundo" (ERASMUS MUNDUS) incluant notamment une école de terrain.**

## **DESCRIPTIF DE LA FORMATION :**

Cette formation est le premier master régional en sciences de la durabilité, parcours Changement Climatique et Sciences de l'Environnement en milieu insulaire et tropical, ou parcours Tropimundo. Elle est menée en partenariat avec l'Université du Pacifique Sud (USP, campus de Suva) à Fiji. Elle est déployée depuis août 2021 de manière hybride, combinant enseignements en présentiel et en distanciel depuis Nouméa et Suva, et est ouverte prioritairement aux étudiants de la région.

Cette formation fera accéder les étudiants à une pluralité de disciplines complémentaires (changement climatique, sciences de l'environnement, développement durable, études des spécificités régionales de la zone pacifique...), tirant profit de la palette d'expertises régionales. Elle sera résolument tournée vers l'international, avec une mobilité obligatoire au semestre 3 et un stage professionnel ou de recherche au semestre 4. Elle cible pleinement les problématiques et spécificités du Pacifique Sud en matière de changement climatique, d'environnement et de développement durable. La mobilité internationale obligatoire, et le stage (en laboratoire ou en entreprise/collectivité publique) permettent à chaque étudiant de se spécialiser dans un domaine particulier qu'il choisit (gestion de l'environnement, changement climatique, gestion des ressources naturelles épuisables et renouvelables, etc.).

Le parcours "TROPIMUNDO", créé à la rentrée d'août 2023, prévoit une évolution de la maquette au semestre 2, avec l'intégration d'une école de terrain. Dans ce parcours, pouvant accueillir au maximum 8 étudiants au total, 5 places (au maximum) seront réservées aux étudiants du Master "TROPIMUNDO": "ERASMUS MUNDUS JOINT MASTER DEGREE IN TROPICAL BIODIVERSITY AND ECOSYSTEMS". Ainsi, 3 places (au maximum) seront réservées aux étudiants de l'UNC désireux de rentrer dans ce PARCOURS "TROPIMUNDO".

## **ORGANISATION GENERALE DE LA FORMATION.**

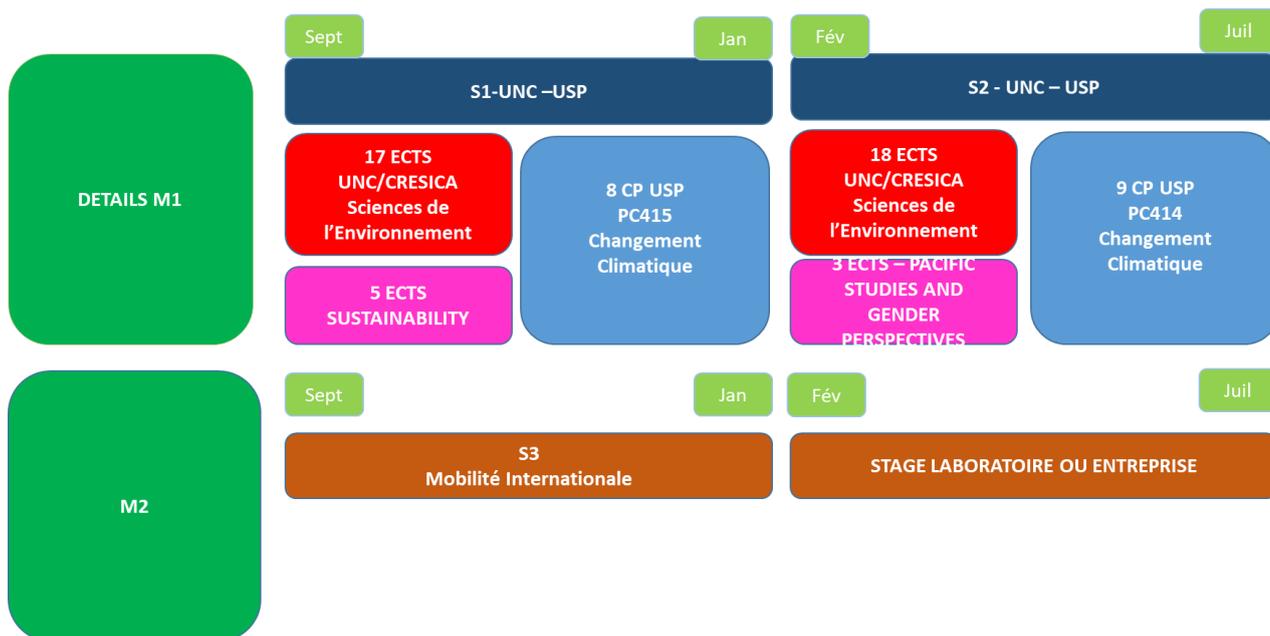
L'architecture cible du Master Sciences de la Durabilité – Sustainability Sciences (SDSS) consiste en une première année de Master durant laquelle les étudiants suivent des UE dispensées à la fois par l'UNC et par USP, en mode hybride (conjonction enseignements en présentiel et enseignements en ligne, fonction de la localisation des étudiants sur l'un des deux campus). La seconde année de Master compte quant à elle un semestre de mobilité internationale et un semestre de stage. Le choix des parcours se faisant à partir du Semestre 2.

Des séquences de regroupement de l'ensemble d'une promotion seront mises en place dans le Pacifique Sud, pour favoriser le travail intensif de groupe et l'affirmation d'une culture commune sur les sujets (sous réserve de promotion de la formation et d'envoi d'étudiants par USP).

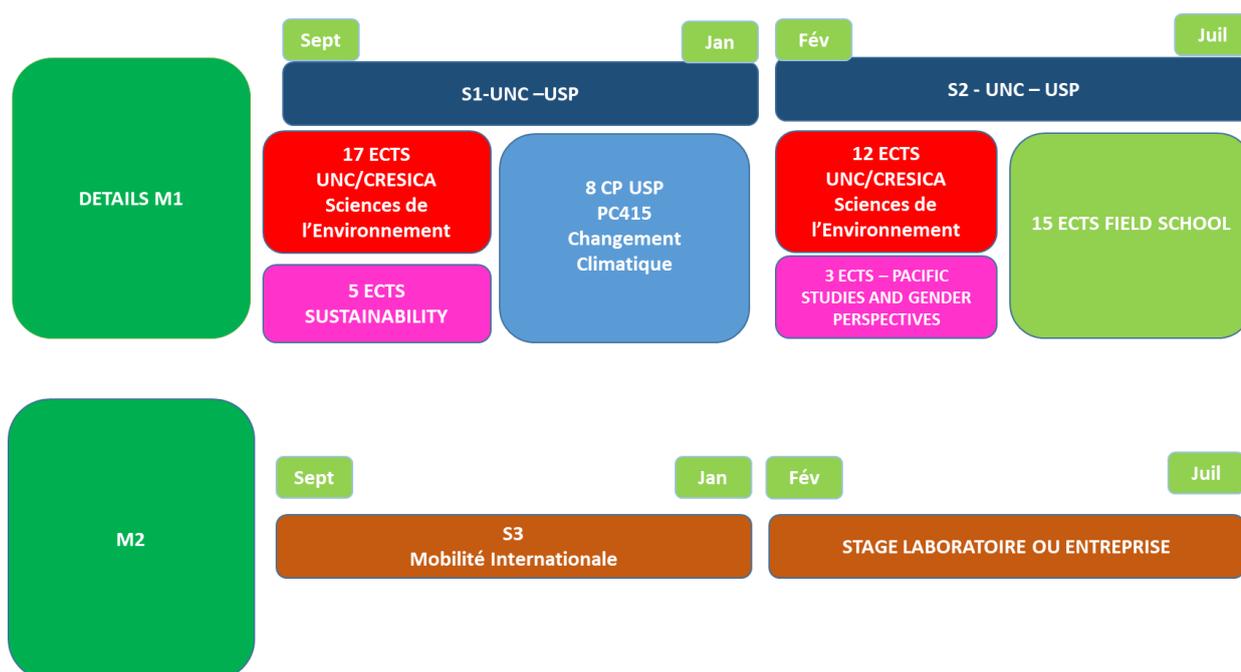
Les intervenants seront les enseignants chercheurs du CRESIC et de USP (et ponctuellement de l'Université de Polynésie Française). Le potentiel enseignant d'universités partenaires australiennes et néo-zélandaises sera mobilisé lorsque cela sera jugé pertinent, notamment sur les UE transverses où ils disposent de centres de recherche de réputation internationale.

Les deux premiers semestres de la formation, hybrides, comporteront une partie d'enseignements (8 ou 9 ECTS) dédiés au changement climatique (CC), assurés intégralement en ligne et en anglais par USP, une partie d'enseignements dédiés aux Sciences de l'Environnement (SE) assurés par l'UNC et les membres du CRESICA et une partie d'enseignements transverses, articulés autour du développement durable de la région sud-Pacifique (DDPS), réalisés par l'UNC, le PIURN (Pacific Islands Universities Regional Network), la CPS (Communauté du Pacifique Sud), et des collègues australiens et néo-zélandais. L'organisation globale de la formation est résumée dans le schéma ci-dessous.

**PARCOURS « CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT » :**



**PARCOURS « TROPIMUNDO » :**



## PUBLIC CONCERNE

Ce Master s'adresse principalement à des étudiants scientifiques ou géographes, ayant pour objectif d'œuvrer à la gestion responsable, intégrée et durable de l'environnement, de la biodiversité, des ressources naturelles et des énergies, en milieu insulaire et tropical, dans un contexte de changement climatique. Cependant, toutes les candidatures seront examinées avec bienveillance par la commission *ad-hoc*.

## CALENDRIER PREVISIONNEL

### MASTER 1.

SEMESTRE 1	
Réunion de rentrée	Lundi 21 Août 2023
Début des enseignements	Lundi 21 Août 2023
Vacances Universitaires	Du 7 au 15 octobre 2023
Fin du semestre	Vendredi 8 décembre 2023
SEMESTRE 2	
Réunion de rentrée	Lundi 5 février 2024
Début des enseignements	Lundi 5 février 2024
Vacances Universitaires	1 semaine en Avril 2024 selon calendrier UNC 2024
Fin du semestre	Juin 2024 selon calendrier UNC 2024

### MASTER 2.

SEMESTRE 3	
Mobilité internationale	Selon calendrier Université d'accueil (Juillet à Décembre 2024)
SEMESTRE 4	
Stage en entreprise ou en laboratoire	Selon calendrier défini avec le laboratoire ou l'entreprise d'accueil (Février à fin Juin 2025)

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

NOM	PRENOM	Grade	ETABLISSEMENT	SPECIALITE	EMAIL
ADRIAN	Jeanne	MCF	UNC	Droit de l'environnement	Jeanne.adrian@unc.nc
BARBE	Dominique	MCF	UNC	Histoire	Dominique.barbe@unc.nc
BARGUIL	Yann	Pharmacien	CHT	Toxicologie	Yann.barguil@cht.nc
BIEGALA	Isabelle	CR	IRD	Ecologie	Isabelle.biegala@ird.fr
BLAISE	Séverine	MCF	UNC	Economie	Severine.blaise@unc.nc
BRUY	David	Ingénieur (Docteur)	IRD	Botanique	David.bruy@ird.fr
BUFFET	Mathieu	PRAG	UNC	Géologie	Mathieu.buffet@unc.nc
BURTET-SARRAMEGNA	Valérie	PR	UNC	Biochimie-Biologie Moléculaire	Valerie.burtet@unc.nc
CIRRINCIONE	Maurizio	PR		Physicien	
DISSARD	Delphine	CR	IRD		Delphine.dissard@ird.fr
DIVER	Cameron		PS	Droit International et Région Pacifique	camerondiver@hotmail.com
DUMAS	Pascal	MCF	UNC	Géographie	Pascal.dumas@unc.nc
DUMAS	Pascal-Paul	CR	IRD	Ecologie	Pascal-paul.dumas@ird.fr
DUPONT-ROUZEYROL	Myrielle	DR	IPNC	Virologie	mdupont@pasteur.nc
GALY	Olivier	MCF-HDR	UNC	STAPS	Olivier.galy@unc.nc
GEORGE	Nicole	PR	UQ	Gender studies	n.george2@uq.edu.au

GINDRE	Emmanuelle	MCF-HDR	UPF	Droit Privé	emmanuelle.gindre@upf.pf
GIRAUDEAU	Géraldine	PR	??	Droit de l'environnement et du changement climatique	ggiraudeau@yahoo.fr
GOARANT	Cyrille	DR	CPS	Virologie	cgoarant@pasteur.nc
HOLLAND	Elisabeth	PR	USP	Changement Climatique	elisabeth.holland@usp.ac.fj
LAGARDE	Louis	MCF	UNC	Histoire	Louis.lagarde@unc.nc
LAPORTE	Christine	MCF	UNC	Géologie	Christine.laporte@unc.nc
LEBOUVIER	Nicolas	MCF- HDR	UNC	Chimie	Nicolas.lebouvier@unc.nc
LETOURNEUR	Yves	PR	UNC	Ecologie	Yves.letourneur@unc.nc
MARCHAND	Cyril	PR	UNC	Géologie	Cyril.marchand@unc.nc
MATHIAN	Maximilien	MCF	UNC	Géologie	Maximilien.mathian@unc.nc
MEYER	Michaël	MCF	UNC	Physique	Michael.meyer@unc.nc
NYEURT	Antoine	Senior Lecturer	USP	Marine Biology	antoine.nyeurt@usp.ac.fj
PAGAND	Pascal	MCF	UNC	Ecologie	Pascal.pagand@unc.nc
PASCUAL	Fanny	MCF	UNC	Histoire	Fanny.pascual@unc.nc
PATTIER	France	MCF	UNC	Géologie	France.pattier@unc.nc
SELMAOUI- FOLCHER	Nazha	MCF- HDR	UNC	Informatique	Nazha.selmaoui@unc.nc
SINNAH	Audrey	PRAG ??	UNC	FLE/anglais	Audrey.sina@unc.nc
SINGH	Awnesh	Ass. PR	USP	Cliamte change PC 415	awnesh.singh@usp.ac.fj
WANTIEZ	Laurent	MCF- HDR	UNC	Ecologie	<a href="mailto:Laurent.wantiez@unc.nc">Laurent.wantiez@unc.nc</a>

WATTELEZ	Guillaume	MCF	UNC	Mathématiques	Guillaume.wattelez@unc.nc
----------	-----------	-----	-----	---------------	---------------------------

# ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

## Semestre 1 (Août à Décembre 2023)

		CM	TD	TP	Total	ECTS
Semestre 1					267 + USP	30
<b>CCSE-UE1</b>	<b>Statistiques et bases de données</b>				<b>44</b>	<b>4</b>
EC1.1	Statistiques environnementales (mise à niveau en statistiques environnementales) – L. Wantiez	10	12		22	2
EC1.2	Bases de données (traité avec des exemples de données environnementales concrètes) – N. Selmaoui-Folcher	10	12		22	2
<b>CCSE-UE2</b>	<b>Langues et communication</b>				<b>50</b>	<b>3</b>
EC2.1	Communication (prise de parole en public et communication scientifique) – Pascal-Paul Dumas -IRD			10	10	1
EC2.2	Langues (certification au français ou à l'anglais) ; Préparation à l'IELTS ou au DELF (dont <u>15H en autoformation</u> avec un moniteur) –Audrey Sinnah			40	40	2
<b>CCSE-UE3</b>	<b>Energies, Waste, Food and Health Challenges and solutions in the Pacific Region</b>				<b>49</b>	<b>4</b>
EC3.1	Problématique et principaux enjeux de santé particuliers du Pacifique (maladies vectorielles, non transmissibles, liées au mode de vie et à l'alimentation) ; M. Dupont-Rouzeyrol ; C. Goarant ; O. Galy	13			13	1
EC3.2	Ecotoxicologie et écotoxicités, santé et environnement (érosion, poussières, pollutions, amiante environnementale, contaminations et effets sur la santé et l'environnement) ; O. Axler ; Y. Barguil ; C. Laporte ; Ludovic Breau	20			20	2
EC3.3	Déchets et transition énergétique; Waste management and energies in the Pacific ; P. Pagand ; M. Cirrincione	16			16	1
<b>CCSE UE4</b>	<b>Biodiversité et Changements globaux</b>				<b>64</b>	<b>6</b>
EC4.1	Biodiversité : généralités, changements globaux et conservation ; Y. Letourneur ; V. Burtet-Sarramegna	16		12	28	3
EC4.2	Bases de Géologie et ressources naturelles (M. Buffet)	12	10	14	36	3
<b>DDPS 1</b>	<b>Sustainability</b>				<b>60</b>	<b>5</b>
DDPS 1.1	The concept of sustainable development, S.Blaise	10			10	1
DDPS 1.2	The legal framework of SD and its application, C.Diver, G.Giraudeau, J.Adrian	24			24	2
DDPS 1.3	Other instruments of Sustainable development S.Blaise, S.Gorhouna, E.Gindre	26			26	2
<b>CCSE UE10</b>	<b>Climate Change 1 = PC 415 USP - ONLINE</b>				<b>ONLINE</b>	<b>8</b>
PC 415 - USP	Climate Science; A. SINGH					

*Semestre 2 (Février à Juillet 2024)*

		CM	TD	TP	Total	ECTS
Semestre 2					198 + USP	30 parmi
<b>CCSE – UE5</b>	<b>Echantillonnage et analyse de données</b>				<b>54</b>	<b>6</b>
EC 5.1	Stratégies d'échantillonnage environnemental ; apprentissage de R ; L.Wantiez et G. Wattelez	14		14	28	3
EC 5.2	Analyse et traitement de données environnementales multivariées ; N. Selmaoui-Folcher	12		14	26	3
<b>CCSE-UE6</b>	<b>Gestion intégrée de l'eau et du continuum terre-mer</b>				<b>58</b>	<b>6</b>
EC 6.1	Hydrologie et hydrogéologie ; C. Marchand	10	12	10	32	3
EC 6.2	Gestion du linéaire côtier et aménagement du littoral ; C. Marchand	12		14	26	3
<b>CCSE – UE7</b>	<b>Spatialisation des données environnementales</b>				<b>58</b>	<b>6</b>
EC 7.1	Systèmes d'Information Géographique ; P. Dumas	12	12		24	3
EC 7.2	Cartographie numérique et télédétection ; P. Dumas	18		16	34	3
<b>CCSE - UE8</b>	<b>Crise Climatique et écologie</b>				<b>60</b>	<b>6</b>
EC 8.1	Crise climatique et changements globaux L. Wantiez ; C. Menkes ; D. Dissard ; I. Biegalla	22			22	3
EC 8.2	L'Homme dans la biosphère – Ecologie Urbaine (L. Wantiez ; Y. Letourneur)	26	4	8	38	3
<b>CCSE UE11</b>	<b>Climate Change 2 = PC 414 USP - ONLINE</b>				<b>ONLINE</b>	<b>9</b>
PC 414 - USP	Climate Change: Impacts, Vulnerability & Adaptation ; E. Holland					
<b>TROPI FS</b>	<b>FIELD SCHOOL – TROPIMUNDO STUDENTS ONLY</b>					<b>15</b>
<b>DDPS 2</b>	<b>Pacific Studies and gender perspectives</b> N. George (UQ) ; F. Pascual ; L. Lagarde ; C. Diver				<b>40</b>	<b>3</b>
DDPS 2.1	Gender perspectives in the Pacific (N. GEORGE)	10			<b>10</b>	<b>1</b>
DDPS 2.2	Pacific studies: a capsule overview (F. PASCUAL ; L. LAGARDE ; D. BARBE)	18			18	1
DDPS 2.3	Pacific organizations (C. DIVER)	10			10	1

**IMPORTANT : LES UE CCSE UE11 et TROPI FS sont mutuellement exclusives l'une de l'autre.**

### Semestre 3 (Août 2024 à Décembre 2024)

						ECTS
Semestre 3						30
	MOBILITE INTERNATIONALE OBLIGATOIRE					30

### Semestre 4 (Janvier 2025 à Juillet 2025)

						ECTS
Semestre 4						30
	STAGE LABO 5 Mois + Rapport et soutenance en anglais					30

## CONTACTS

### Université de la Nouvelle-Calédonie

Campus de Nouville - BP R4 – 98 851 Nouméa Cedex

### Département des Sciences et Techniques

<b><u>Directeur</u></b>	<a href="mailto:michael.meyer@unc.nc">michael.meyer@unc.nc</a>	29.03.23
Michael MEYER		
<b><u>Directrice adjointe</u></b>	<a href="mailto:linda.guentas@unc.nc">linda.guentas@unc.nc</a>	290.262
Linda GUENTAS		
<b><u>Responsables de formation</u></b>		
Valérie Burtet-Sarramegna	<a href="mailto:valerie.burtet@unc.nc">valerie.burtet@unc.nc</a>	290.260
Yves Letourneur	<a href="mailto:yves.letourneur@unc.nc">yves.letourneur@unc.nc</a>	290.385
<b><u>Secrétariat</u></b>	<a href="mailto:sp-st@unc.nc">sp-st@unc.nc</a>	29 02 00

## CONTENUS DETAILES DES ENSEIGNEMENTS

CCSE- UE1	Statistiques et bases de données			
Elément constitutif 1.1	Statistiques environnementales			
Semestre	1			
Objectifs	Statistiques environnementales			
Prérequis	Aucun			
ECTS	2			
Volume horaire	<b>Cours</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total</b>
	10	12		22
Programme	Statistiques descriptives, estimations ponctuelle et par intervalle, test d'hypothèses, comparaisons de moyenne, analyse de variance, corrélations simples. Travaux avec logiciel de traitement statistique sur ordinateur.			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu			
Responsable EC	Laurent Wantiez			
MCC	Max (CC1, CC2)			
Elément constitutif 1.2	Bases de données			
Objectifs	Bases de données			
Prérequis	Aucun			
ECTS	2			
Volume horaire	<b>Cours</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total</b>
	10	12		22
Programme	Introduction aux Systèmes de Gestion de Bases de Données (SGBD). Le langage SQL. Introduction à UML. Bases de données objets. Bases de données spatiales.			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu			
Responsable EC	Nazha Selmaoui-Folcher			
MCC	MOY (CC1, CC2)			

CCSE- UE2	Langues et communication			
Semestre	1			
Elément constitutif 2.1	Communication			
Objectifs	Communication scientifique et prise de parole en public			
Prérequis	Aucun			
ECTS	1			
Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
			10	10
Programme	<p>Ce module de formation a pour objectifs de vous donner les clés et les outils pour rendre vos prises de parole en public efficaces, percutantes... et motivantes pour votre auditoire, mais aussi pour vous !</p> <p>Structuré autour d'ateliers pratiques et d'exercices individuels/en groupe avec feed-back, il couvrira les différents aspects liés au fond (cohérence du discours, niveau de langage, objectifs/audience...) et à la forme (structuration des idées, techniques d'expression verbale et non-verbale, gestion du stress et de l'auditoire etc.) d'un discours en public.</p>			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu (oral)			
Responsable EC	Pascal-Paul DUMAS			
MCC	Moy (CC1, CC2)			
Elément constitutif 2.2	Language skills and certification			
Objectifs	préparation de l'IELTS ou du DALF/DELF en vue des mobilités en M2			
Prérequis	Aucun			
ECTS	2			
Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
			40	40
Programme	<p>Pour les étudiants francophones : préparation de l'IELTS ou du Cambridge (labo de langue, autoformation, support multimédia)</p> <p>Pour les étudiants anglophones : Préparation du DELF ou du DALF.</p> <p>Dans les deux cas : 15H au minimum d'enseignement seront réalisés en autoformation.</p>			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu			
Responsable EC	Audrey Sinnah			
MCC	3CC, moy des 2 meilleurs			

CCSE – UE3		Energies, Déchets, Nourriture et Santé: principaux enjeux dans la Région Pacifique Energies, Waste, Food and Health Challenges and solutions in the Pacific Region		
Semestre	1			
Objectifs UE	Avoir une vision d'ensemble des principales problématiques de santé, d'alimentation durable, de gestion des déchets et des énergies dans la zone Pacifique insulaire			
Prérequis	Aucun			
ECTS	4			
Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
	49			49
EC 3.1	Problématiques et principaux enjeux de santé particuliers du pacifique (maladies vectorielles, non transmissibles, liées au mode de vie et à l'alimentation) ; 8H « One Health » M. Dupont-Rouzeyol et R.Thibeaux ; O. Galy (4H)			
EC 3.2	Ecotoxicologie et écotoxicités, santé et environnement (poussières, érosion, pollutions, amiante environnementale, contaminations et effets sur la santé et l'environnement ; 22H, réparties comme suit : O. Axler (2H) ; Y. Barguil (2H) ; C. Laporte (6H) ; L. Breau (10H)			
EC 3.3	Déchets et transition énergétiques ; waste management and energy transitions ; 8H (P. Pagand ; 8H M. Cirrincione)			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu			
Responsable UE	Valérie Burtet-Sarramegna			
MCC	EC3.1 : 1CC / EC3.2 : Max (CC1, CC2) / EC3.3 : Moy (CC1, CC2)			

CCSE – UE4	Biodiversité et changements globaux (5 ECTS)			
Semestre	1			
Elément constitutif 4.1	Biodiversité			
Objectifs	Avoir une vision d'ensemble de la biodiversité, des principales menaces et des principaux aspects de sa protection et conservation. Notion de services écosystémiques.			
Prérequis	Aucun			
ECTS	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
	14	6	12	28
Programmation des interactions eau	Rappel de base sur la biodiversité ainsi que des phénomènes d'extinction. Impacts des activités humaines sur la biodiversité, les phénomènes de raréfaction et d'extinction, fragmentation et destruction des habitats, surexploitation, pollution et bio-contamination changements globaux. Restauration et gestion des écosystèmes. Apports de la génétique et de la biologie moléculaire à la conservation des espèces et de la restauration. Sorties terrain.			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu et TP			
Responsable EC	Yves Letourneur (Intervenants : V. Burtet & Y. Letourneur)			
MCC	(moy(CC1,CC2)+TP)/2			
Elément constitutif 4.2	Bases de géologie et Exploitations des ressources naturelles			
Objectifs	Mieux connaître et appréhender l'organisation géologique de la zone Pacifique et les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux qui en découlent			
Prérequis	Aucun			
ECTS	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
	12	10	14	36
Programme	Contexte géologique du Pacifique Sud et son évolution tectonique Définition, origine et implications du régolithe (risque, ressources...) Types et formation des ressources naturelles d'intérêt du Pacifique, gisements (localisations, teneurs, exploitations); environnement (dégradation des sites, enjeux de restauration, Impacts sur la biodiversité) et enjeux économiques et sociétaux (populations, économie, développement durable, méthodes d'extraction et d'exploitation Sortie terrain			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu et TP			
Responsable EC	F. Pattier (Intervenants : F. Pattier ; M. Mathian ; M. Buffet)			
MCC	((CC*2)+TP)/3			

DDPS 1	Sustainability			
Semestre	1			
Objectifs UE	Présenter les aspects fondamentaux du développement durable de la zone Pacifique en privilégiant l'analyse transversale et transdisciplinaire plutôt que sectorielle.			
Prérequis	Aucun			
ECTS	5			
Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
	60			60
EC DDPS 1	The concept of sustainable development (10H)			
EC DDPS 2	The legal framework of Sustainable development (24H)			
EC DDPS 3	The other instruments of sustainable development (26H)			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu			
Responsable UE	Jeanne Adrian (Intervenants : J. Adrian ; S. Blaise ; C. Diver ; E. Gindre ; G. Giraudeau)			
MCC	Moyenne des 3 CC : CC1 portant sur l'ECDDPS.1 ; CC2 portant sur l'EC DDPS2 et CC3 portant sur l'EC DDPS3			

CCSE 9 - USP	PC 415 - Climate Change 1			
SEMESTRE	1			
Objectifs	Key concepts of Climate Change conséquences -ONLINE			
Prérequis	Aucun			
ECTS	8			
Volume horaire	CM	TD	TP	Total
Programmation des interactions eau	This course provides important insights into the rapidly developing and fast moving realm of climate science among future climate leaders of the Pacific, to understand the scientific basis of the threats of climate change impacts and to develop appropriate measures to address and manage the challenges of these adverse impacts. This course navigates through new scientific evidences on our current scientific understanding of the earth's climate including those which point at important tipping points leading to perhaps irreversible changes in major systems and ecosystems. The course also provides adequate skills in climatology of the Pacific region and the tools/methodology applied in the analyses and is thus useful for those intending to work with national meteorological services or other government agencies.			
Modalité d'évaluation	Online assessments			
Responsable UE	Awnesh SINGH			
MCC	Moyenne des évaluations en ligne			

CCSE- UE5	Echantillonnage et analyse de données (6 ECTS)			
Semestre	2			
Elément constitutif 5.1	Echantillonnage environnemental, apprentissage du logiciel « R »			
Objectifs	Développer sa capacité d'analyses de données environnementales			
Prérequis	Aucun			
ECTS	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
	14		14(12+4)*	28
Programme	Stratégies d'échantillonnage environnemental (avec des données de TP de Biologie ou Géologie) ; Analyse et traitement de données multivariées ; apprentissage et utilisation de R  *Cet EC comprendra notamment un projet tuteuré (4H) à rendre en anglais sous la forme d'un poster et/ou d'une communication orale utilisant les données de TP échantillonnées dans l'EC 4.2.			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu			
Responsable EC	Laurent Wantiez (Intervenants : France Pattier ; Maximilien Mathian ; Michaël Meyer ; Laurent Wantiez ; G. Wattelez)			
MCC	Moy (CC1 ; CC2)			
Elément constitutif 5.2	Analyse et Traitement de données environnementales multivariées			
Objectifs	Apprentissage des techniques permettant d'analyser les données qualitatives et quantitatives (discrètes ou continues)			
Prérequis	Connaissances de base en statistiques, UE1			
ECTS	3			
Volume horaire	CM	TD	TP	Total
	12		14	26
Programme	Analyses des données quantitatives : Analyses univariées et multivariée, régression et auto-régression multiple linéaire. Analyse en composante principale, analyse discriminante et classification.  Analyses des données qualitatives : techniques statistiques relevant des analyses factorielles, analyses des correspondances multiples.			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu			
Responsable EC	Nazha Selmaoui-Folcher			
MCC	Moy (CC1 ; CC2)			



CCSE – UE6	Gestion Intégrée de l'eau et du continuum terre-mer (6 ECTS)			
Semestre	2			
<b>Elément constitutif 6.1</b>	<b>Hydrologie et hydrogéologie</b>			
Objectifs	Acquisition des notions de base sur les écoulements superficiels et souterrains. The subject presents advanced concepts and techniques in hydrogeology and hydrologie with a focus on surface and groundwater hydrology			
Prérequis	Aucun			
ECTS	3			
Volume horaire	<b>Cours</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total</b>
	10	12	10	32
Programme	This course will focus on today's major water resources issues in the world. It is intended to provide the students with an advanced understanding of the concepts and techniques necessary to identify, quantify, map and monitor the natural hydrological processes and assess the impact of activities. Special topics include dryland salinity, the impact of land use and climate change, water quality and pollution, recharge of aquifers, irrigation water, water resources development and environmental protection.			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu et TP			
Responsable EC	C. Marchand			
MCC	3 CC et moyenne des 2 meilleures notes			
<b>Elément constitutif 6.2</b>	<b>Gestion du linéaire côtier et aménagement du littoral</b>			
Objectifs	L'espace littoral et les risques spécifiques associés – Présentation des méthodes d'acquisition des données de base sur le milieu physique utiles à l'étude des risques spécifiques à l'espace littoral.			
Prérequis	Aucun			
ECTS	3			
Volume horaire	<b>Cours</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total</b>
	12		14	26
Programme	Géomorphologie de l'espace littoral. Environnement météo-océanologique côtier. Alea/Vulnérabilité/Risque – Risques anthropiques et naturels – Prévention et traitements – Conflits d'usage. Acoustique sédimentaire – Prélèvements et traitement des données du fond et du tréfonds marin superficiel – Mesures physico-chimiques de la tranche d'eau – Capteurs météo-océanologiques			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu et TP			
Responsable EC	C. Marchand			
MCC	3 CC et moyenne des 2 meilleures notes			

CCSE – UE7	Spatialisation des données environnementales (6 ECTS) -			
Semestre	2			
Elément Constitutif 7.1	Systèmes d'Information Géographique			
Objectifs	Présenter un panorama des techniques employées dans le domaine de l'information géographique (acquisition, traitement et utilisation); Permettre de concevoir les outils adaptés à une problématique à composante géographique et environnementale. Connaître les fonctionnalités des principaux outils du marché des SIG, l'utilisation et le traitement des modèles numériques de terrain.			
Prérequis	Aucun			
ECTS	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
	12	12		24
Programme	Théorie et pratique des SIG : bases de données, SIG, opérateurs d'analyse spatiale, réseaux et MNT, méthodes avancées d'analyse spatiale, programmation dans les SIG.			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu			
Responsable d'UE	Pascal Dumas			
MCC	Moyenne 2 CC			
Elément constitutif 7.2	Cartographie numérique et télédétection			
Objectifs	Être capable de concevoir un produit cartographique à partir de bases de données géographiques. Assimiler les bases de la cartographie, connaître la sémantique utilisée pour la création de cartes et savoir visualiser un message obtenu grâce à un système d'information géographique. Connaître les caractéristiques des images aérospatiales disponibles et leurs domaines d'application. Présenter les techniques de base du traitement numérique des images et particulièrement les outils les plus couramment utilisés pour améliorer l'image (contraste, bruit), détecter et reconnaître les structures principales qui la composent (contours, textures, zones)			
Prérequis	Aucun			
ECTS	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
	18		16	34
Programme	Représentation cartographique, Représentations traditionnelles du relief, La quatrième dimension de la carte, Ecritures et positionnements, Conduite de projet ou de production, Cahier des charges de la demande, Conception cartographique, Spécifications, La chaîne de cartographie numérique de l'acquisition des données à l'impression. Bases physiques de la télédétection, réflectance, rétrodiffusion, Notions sur les capteurs: résolution spectrale, résolution spatiale, résolution temporelle, photographies aériennes, images spatiales, traitement des images satellitaires optiques, systèmes radar (notions les images à synthèse d'ouverture et diffusiomètre), signatures spectrales et temporelles. Applications spécifiques de télédétection : traitement des images radar, géométrie des images, classification d'images multi-spectrales, reconstruction 3D.  Applications thématiques générales (agriculture, foresterie, littoral, urbanisme, milieux naturels, épidémiologie et santé, géomorphologie			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu			
MCC	Moy(CC1, CC2)			



CCSE – UE8	Crise climatique et écologie urbaine (6 ECTS)			
Semestre	2			
Elément constitutif 8.1	Crise climatique et changements globaux			
Objectifs	Avoir une vision d'ensemble de la crise climatique et des changements globaux.			
Prérequis	Aucun			
ECTS	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
	22			22
Programme	Crise climatique (8H CM ; LW) ; Rôle de l'océan et de l'atmosphère dans la variabilité climatique et les changements globaux (6H ; C. Menkès) ; Acidification des océans. Impacts sur les récifs coralliens et foraminifères ; utilisation des signatures isotopiques et/ou élémentaires pour reconstruire les variations climatiques ; 6H CM D. Dissard ; Impact du changement climatique sur la biodiversité des microalgues (I. Biegalla ; 2H)			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu			
Responsable EC	Laurent Wantiez (Intervenants : L. Wantiez, C. Menkes ; D. Dissard et I. Biegalla)			
MCC	3 évaluations sous forme de contrôle continu (CC1 ; CC2 et CC3, obligatoires) ; Moyenne EC = moyenne des deux meilleures notes obtenues.			
Elément constitutif 8.2	L'homme dans son environnement et écologie urbaine			
Objectifs	Avoir une connaissance des éléments fondamentaux de l'écologie urbaine, de la biosphère et sa gestion.			
Prérequis	Ecologie 1 L SVT			
ECTS	3			
Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
	26		4	8 38
Programme	Le développement urbain, la création de complexes industriels de classe mondiale, et la mutation des pratiques agricoles, représentent un enjeu mais aussi des menaces pour des environnements jusqu'alors relativement épargnés			
Modalité d'évaluation	Contrôle continu et TP			
Responsable EC	Yves Letourneur et Laurent Wantiez			
MCC	[Moy (CC1 et CC2) * 2 + TP]/3			

Elément constitutif 4.2				
Objectifs				
Prérequis	Aucun			
ECTS	2			
Volume horaire	Cours	TD	TP	Total
	22			22

<b>Programme</b>	
<b>Modalité d'évaluation</b>	Contrôle continu
<b>Responsable EC</b>	
<b>MCC</b>	



CCSE UE11 - USP	PC 414 - Climate Change 2			
<b>SEMESTRE</b>	1 (si Compatible avec situation COVID-19)			
<b>Semester</b>	2			
<b>Objectifs</b>	Key concepts of Climate Change Science			
<b>Prérequis</b>	None			
<b>ECTS</b>	9			
<b>Volume horaire</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total</b>
<b>Programmesion des interactions eau</b>	This course examines the range of impacts and the degree of vulnerability posed by climate change to Pacific Island Countries, and critically reviews the adaptation strategies to address vulnerabilities, at both national and community levels. The course is intended for persons in the Pacific Islands involved in medium to long-term planning for natural resources, economic, and social development, and/or the natural environment, especially graduates working in government or NGOs who are not familiar with the climate related issues in the Pacific.			
<b>Modalité d'évaluation</b>	Online assesments			
<b>Responsable UE</b>	Elisabeth Holland – Antoine Nyeurt			
<b>MCC</b>	TBA by USP			

<b>DDPS 2</b>	<b>Pacific Studies and gender perspective</b>			
<b>Semestre</b>	2			
<b>Objectifs UE</b>	Developping a common pacific vision and culture			
<b>Prérequis</b>	Aucun			
<b>ECTS</b>	3			
<b>Volume horaire</b>	<b>Cours</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total</b>
	40			40
<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversity and complexity of the island states and territories of the Pacific region.</li> <li>- The Contemporary Pacific: Society, Politics and Development;</li> <li>- Main challenges that Pacific populations are facing in regard to Sustainable development</li> </ul>			
<b>Modalité d'évaluation</b>	Contrôle continu			
<b>Responsable UE</b>	Valérie Burtet-Sarramegna			
<b>MCC</b>	TBA			

**Course title: Tropical biodiversity and ecosystems field school: Hotspots and environment diversities, the case of New-Caledonia, an unique tropical archipelago of the Southern Pacific Ocean**

**Course ID:** TROPIMUNDO

**University:** New-Caledonia

**Faculty:** Sciences and Technologies

**Department:** Biology and Ecology

**Name and e-mail address of the instructor(s):**

**Course website:** [www.unc.nc](http://www.unc.nc) (MOODLE/ MASTER SDSS).

**Semester:** 2

**Tuition language:** English

**Number of credits (ECTS):** 15

**Course breakdown and hours:**

- Lectures: 30 hrs
- Exercices: hrs
- Excursions : 80 hrs (two weeks full time)
- Projects: 20 hrs

**Course objectives:** In this course, the undergraduate students will discover an overview of the main aquatic and terrestrial ecosystems of New-Caledonia. This archipelago of the southern Pacific Ocean is exceptional either for its threaten biodiversity (2nd hotspot in species number), its variety of ecosystems resulting of its complex geological history, and for its lagoon classified at the World Heritage Site (UNESCO). In addition to unique ecosystems, like the mining maquis or more generally all the New Caledonian lateritic environment, this archipelago hosts all the specific environmental and biological features of the Insular Pacific Region that are however stressed by the anthropogenic and extensive mining activities. Accordingly, this course comprises lectures dedicated to the biogeographic, evolutionary and specificities of the New-Caledonian ecosystems, knowledges that will be put in perspective with the geological substrate and geomorphological originalities of their immediate environment. The influence of mining and anthropogenic activities on these ecosystems, but also its counterpart, the ecosystems restauration, will also be discussed. This course will also include a two weeks field training highlighting the distinct environmental settings of New Caledonia, biocenotic structure, ecological functioning, and ecosystem resilience in response to natural or anthropogenic disturbances in New-Caledonia.

**Learning outcomes :**

Education level: Specialised Ecosystem focus: Aquatic and Terrestrial ecosystems of the Southern Pacific Islands Biological level: Ecosystems

Upon completion of the course, a student must be able to have an overview of the different ecosystems of New-Caledonia and to :

- Master ecological knowledge on tropical island ecosystems and lateritic environments
- Analyse the links between the environmental characteristics of a tropical region and its ecosystems functioning
- Design and implement field protocols for biodiversity assessment and management

**Course material, text books and further reading: powerpoint presentations**

Will be available on the Master's WEBSITE (MOODLE).

**Prerequisites:**

Basic knowledge in biology, ecology and geology

## Table of contents:

### Theory (lectures):

- Characterization of the main New Caledonian ecosystems

### Practicals:

Two-weeks teambuilding training sessions (field and lab) on various New-Caledonian ecosystems:

- coral reefs and lagoon environment,
- coastal and mangroves,
- terrestrial including mining maquis, lateritic environments, humid and dry forest, bush-like environments;

### Project:

Each student will implement a project mainly fed by his own experience along the field training sessions.

### Assessment breakdown:

Oral assessment: 20%

Written assessment: 50 %

Projects/Presentations/Reporting: 30%

# REGLEMENT DES ETUDES

## 1. Le cadre réglementaire

Le master délivré par l'Université de la Nouvelle-Calédonie est un diplôme national conférant le grade de master.

Le présent document s'inscrit dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, notamment ses articles : L. 613-1, L612.5, L.612.6, L612-6-1, L613-5, L712-1, L687-1-II
- Arrêté du 23 avril 2002 relatif au master ;
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;

Ce règlement s'applique aux étudiants inscrits dans le master Sciences de la Durabilité – Sustainability Sciences – Parcours Changement Climatique et Sciences de l'Environnement.

## 2. Les inscriptions

### 2.1. L'accès

L'accès au master est ouvert aux étudiants ayant obtenu :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui de la mention du master souhaitée ;
- soit une validation prévue aux articles L. 613-5 du code de l'éducation.

L'admission en première année de master est prononcée par le/la président.e de l'UNC sur proposition des responsables de master après avis de la commission de recrutement *ad-hoc*. Les candidatures se font via la plateforme monmaster. L'admission en deuxième année de Master est prononcée par le jury de la formation conformément au règlement des études, commun à toutes les formations de l'UNC.

### 2.2. L'inscription administrative

L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales.

Une inscription est finalisée une fois que les droits de scolarité sont acquittés.

Les trois types d'inscription administrative possibles à l'UNC sont :

- inscription principale à la mention ;
- inscription complémentaire : inscription prise en plus de l'inscription principale, soit pour obtenir un diplôme différent, soit suivre une formation complémentaire ;
- Inscription à un ou plusieurs DU en formation continue pour les étudiants salariés

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

L'inscription pédagogique aux parcours et éléments optionnels est faite au plus tard au début de chaque semestre, avec possibilités de modification dans les 8 jours qui suivent le début de l'enseignement optionnel, sans possibilité de modification ultérieure.

### **2.3. L'inscription pédagogique.**

Dans le cas où une inscription administrative tardive ne permet pas le respect de la condition ci-dessus, l'inscription pédagogique doit être faite dans la semaine suivant l'inscription administrative, sans possibilité de modification ultérieure.

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

## **3. L'organisation des études**

### **3.1. Parcours, UE, EC, ECTS**

Le master est organisé sur quatre semestres (S1 à S4).

Le master est composé d'unités d'enseignement (UE). Chaque UE contient un ou plusieurs éléments constitutifs (EC).

Des crédits ECTS (European Credits Transfer System ou système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. Le master sanctionne un niveau validé par l'obtention de 120 crédits ECTS à raison de 30 ECTS par semestre.

### **3.2. Types d'enseignement**

Quatre types d'enseignements présentiels sont assurés :

- **Les cours magistraux (CM)**

- **Les travaux dirigés (TD)**

- **Les travaux pratiques (TP)**

- **Les stages et projets** : ils offrent l'occasion à l'étudiant de se livrer à un travail personnel dans un environnement professionnel ou de recherche. Ils offrent également à l'étudiant un contact privilégié avec le milieu professionnel auquel il se destine et lui permettent d'en apprécier les spécificités. Sauf disposition spécifique de la formation, l'étudiant a la charge de trouver son organisme d'accueil. L'observatoire des Formations et de l'insertion Professionnelle de la direction des études et de la vie étudiante de l'université peut l'aider dans ses démarches de recherche de stage. Tout stage fait l'objet d'un encadrement, d'un suivi particulier, d'une évaluation. Une convention de stage est délivrée à l'étudiant une fois l'accord du coordonnateur des stages et du tuteur et dûment signée par le président de l'UNC ou son délégué. Le stage ne doit pas commencer avant la signature de la convention par l'étudiant, le représentant de l'organisme d'accueil du stage et le coordonnateur des stages.

## **4. Le régime de présence et d'assiduité**

La présence aux séances de travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

Attention : lors des CM, des épreuves de contrôles continus peuvent être organisées. Les étudiants seront prévenus soit par voie d'affichage, soit par courriel, de la date, heure, et durée de l'épreuve.

### **4.1. Dérogations**

Des dérogations peuvent être prévues dans le cadre de modalités pédagogiques et d'évaluation adaptées aux étudiants à statut spécifique. Une offre pédagogique adaptée est établie avec l'étudiant dès le début de l'année universitaire.

La demande de dispense d'assiduité, document téléchargeable à partir du site web de l'UNC, doit être adressée par l'étudiant au président de l'UNC au plus tard trois semaines après la rentrée de chaque semestre. Cette demande accompagnée de tous les justificatifs nécessaires à la prise de décision, est transmise au responsable de la formation pour avis avant décision du président.

#### **4.2. Absences**

En dehors de ces dérogations, dans un délai de soixante-douze heures, toute absence doit être justifiée par la remise d'un certificat au secrétariat de département. Selon les procédures internes aux départements, une copie peut être transmise à l'enseignant chargé de l'enseignement concerné, ainsi qu'au responsable de la formation.

Il appartient au responsable de la formation d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par EC, l'étudiant absent obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet EC.

L'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu entraîne la note de « 0 » à cette épreuve.

Les conséquences d'une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

#### **5. Les modalités de contrôle des connaissances**

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées à l'étudiant au plus tard à la fin du premier mois d'enseignement de l'année universitaire.

Ces modalités indiquent le nombre minimum d'épreuves, leur nature (CC ou examen terminal ou examen oral ou rédaction d'un mémoire, d'un rapport), leur durée, leur coefficient ainsi que la répartition entre le contrôle continu et l'examen terminal, et la place respective des épreuves écrites et orales, quand il y a lieu.

Ces modalités, adoptées par la CFVU (Commission de la Formation et de vie Universitaire) de l'UNC, ne peuvent être modifiées ni en cours d'année, ni entre les sessions.

Chaque semestre de master est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux UE auxquelles les étudiants sont inscrits administrativement et pédagogiquement.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal.

Selon les modalités prévues pour chaque EC, le contrôle des connaissances repose sur une ou plusieurs épreuves dont les résultats participent au calcul de la moyenne de l'EC. Ces épreuves sont les suivantes:

- le contrôle continu : il repose sur des travaux et exercices présentés par écrit et/ou oralement, mais aussi sur la participation, selon l'organisation propre à chacun des EC (deux notes sont requises au minimum pour établir la moyenne du contrôle continu intégral). L'organisation du contrôle continu est expliquée par chacun des enseignants dès leur première séance d'enseignement.

- l'examen terminal : il comprend une épreuve écrite ou orale organisée en fin de semestre. Pour les épreuves écrites, l'anonymat des copies est strictement respecté.

Quand il est prévu, l'examen terminal est obligatoire, même pour les étudiants dispensés d'assiduité.

- l'évaluation sur dossier, projet, rapport, mémoire : lorsqu'elle est prévue dans l'organisation d'un EC, elle est obligatoire, même pour les EDA.

Le stage : le stage doit faire l'objet d'une soutenance et d'un rapport. L'organisation de l'évaluation du stage est spécifique à chaque formation et doit être explicitement transmise aux étudiants.

Les parts respectives entre le contrôle continu et l'examen terminal sont indiquées dans les modalités de contrôle des connaissances.

Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 peuvent être conservés pour la session de rattrapage, selon les modalités de contrôle des connaissances propres à chaque EC. Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.

#### **Cas particulier des étudiants dispensés d'assiduité – EDA :**

Lorsque l'EC est uniquement évalué en contrôle continu, l'EDA participe à l'ensemble des épreuves de contrôle continu.

Lorsque l'EC est évalué par les deux modes combinés d'évaluation : examen terminal et contrôle continu, l'étudiant choisit lors de sa demande de dispense d'assiduité entre les deux modes d'évaluation suivants :

- soit il se soumet à la totalité des épreuves de contrôle continu et à l'examen terminal ;
- soit il se soumet uniquement à l'épreuve d'examen terminal.

Ce choix est irrévocable. A défaut de choix, l'EDA sera soumis uniquement à l'épreuve d'examen terminal.

## 6. LA VALIDATION DES EC, UE, SEMESTRES

Un EC est acquis :

- dès lors que la moyenne des notes obtenues dans cet EC est égale ou supérieure à 10/20. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire ;
- par compensation au sein d'une UE acquise, quel que soit le mode d'acquisition de l'UE. La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Une UE est acquise :

- dès lors que la moyenne pondérée des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire ;
- par compensation au sein d'un semestre acquis quel que soit le mode d'acquisition du semestre. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. La validation de l'UE emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Un semestre est acquis :

- dès lors que la moyenne pondérée des UE qui le composent, affectées de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Il est alors définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire. La validation du semestre emporte acquisition des crédits correspondants ;
- par compensation annuelle entre deux semestres d'une même année.

## 7. LES REGLES DE COMPENSATION

Il existe deux niveaux de compensation :

- **Une compensation semestrielle**, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE ;
- **Une compensation annuelle** effectuée à l'issue des jurys de chaque session.

## 8. LES REGLES CONCERNANT LES SESSIONS

Les modalités de contrôles de connaissances en première année de Master sont organisées : soit sous forme d'une session initiale et d'une session de rattrapage après une première publication des résultats ; soit sous la forme de contrôles continus incluant une modalité dite de « seconde chance ».

Selon les modalités de contrôle des connaissances choisies par les enseignants, le cas échéant, le délai entre les deux sessions est fixé par le CA en tenant compte des dispositions pédagogiques particulières (calendrier austral, aide à la réussite, etc).

Il est rappelé que seuls les étudiants inscrits administrativement et pédagogiquement à l'université sont admis à se présenter aux épreuves et peuvent les valider.

**Dans le cadre d'une session de rattrapage** : si le semestre n'est pas validé à l'issue de la session initiale, l'étudiant se présente à la session de rattrapage aux EC des UE non acquises, pour lesquels il a obtenu une moyenne inférieure à 10/20 en session initiale.

Pour le calcul de la moyenne au semestre, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage.

**Dans le cadre du contrôle continu pour un EC** : la seconde chance consiste en la prise en compte pour le calcul de la moyenne de l'étudiant de 75 à 50 % des notes les plus élevées obtenues à l'EC, tenant compte le cas échéant des coefficients affectés à chaque note, conformément aux modalités de contrôle des connaissances, sauf dispositions particulières.

La convocation des étudiants aux épreuves écrites des contrôles continus et des examens est réalisée par voie électronique ou par voie d'affichage, avec indication de la date, de l'heure et du lieu d'examen. Le délai entre la convocation électronique ou par voie d'affichage tenant lieu de convocation et la date des épreuves écrites de l'examen est de quinze jours.

## **9. L'ACCES DES ETUDIANTS AUX SALLES DES EXAMENS TERMINAUX**

Les candidats sont informés par voie d'affichage et/ou par voie électronique quinze jours avant les épreuves.

Les candidats doivent se présenter sur le lieu de l'examen trente minutes avant le début de chaque épreuve. Pour être autorisé à composer, un étudiant doit présenter sa carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité.

L'accès de la salle d'examen est autorisé à tout candidat qui se présente dans les trente minutes après l'ouverture de l'enveloppe contenant les sujets. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé au candidat concerné. Mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal d'épreuve.

Les étudiants ne conservent avec eux que les documents et matériels éventuellement autorisés et notifiés sur le sujet de l'épreuve. Notamment, les téléphones portables ne sont pas autorisés même en qualité d'horloge. Les sacs, porte-documents, cartables, téléphones, écouteurs, trousse, etc. sont placés à l'endroit indiqué par les surveillants de salle.

En cas de retards prévisibles d'étudiants pour accéder aux salles d'examen (grève des transports par exemple), à moins que la réglementation de l'examen ne s'y oppose, le président du jury du semestre concerné ou son représentant peut décider de retarder le commencement de l'épreuve ou de la reporter à une date ultérieure.

Sauf cas de force majeure, dès que les sujets sont distribués, aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter la salle avant l'expiration de la première heure même s'il rend une copie blanche.

Si l'épreuve dure une heure, aucune sortie n'est autorisée.

Si les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle y sont autorisés, ils ne sortent qu'un par un et accompagnés d'un surveillant.

L'étudiant ne peut user d'aucun moyen de communication (téléphone portable, etc.), ni au cours de l'épreuve, ni à l'occasion d'une sortie momentanée.

## **10. LE JURY**

Chaque année, la composition des jurys des semestres, titres, grades de Master est arrêtée par la présidente de l'UNC, sur proposition du directeur de département.

La composition est rendue publique notamment sous forme d'un affichage.

### **10.1. Les délibérations de jury**

Le jury délibère souverainement dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de la session initiale de chaque semestre.

Une délibération a également lieu à l'issue de l'ensemble des épreuves de la session de rattrapage.

Le jury se prononce sur l'acquisition des EC, des UE, la validation des semestres de parcours type et, le cas échéant, sur la progression de l'étudiant en année supérieure.

Lors de ses délibérations, le jury peut attribuer des points de jury.

Un procès-verbal, notifiant l'obtention ou non du semestre et/ou diplôme est établi après chaque délibération. Ce document daté et signé par le président de jury est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Tout étudiant dispose d'un délai de 2 mois à compter de l'affichage des résultats pour contester, par lettre, la délibération de jury par recours gracieux auprès du président de l'UNC.

### **10.2. L'attribution de la mention**

Aucune mention n'est attribuée aux semestres, aux UE comme aux EC.

Les mentions sont attribuées aux diplômes de Maîtrise et de Master sur la moyenne des 2 semestres de M1 puis des deux semestres du M2 :

- Mention « Très bien » : Moyenne  $\geq 16/20$  ;
- Mention « Bien » : Moyenne  $\geq 14/20$  et  $< 16/20$  ;
- Mention « Assez bien » : Moyenne  $\geq 12/20$  et  $< 14/20$  ;
- Mention « Passable » : Moyenne  $\geq 10$  et  $< 12/20$ .

## **11. LA DELIVRANCE DU DIPLOME**

Le master est délivré par le jury compétent après l'obtention de 4 semestres d'enseignement représentant 120 crédits ECTS.

Une attestation de réussite est fournie trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats.

Le diplôme de maîtrise, représentant 60 ECTS, est attribué à l'étudiant, à sa demande, lorsque les deux premiers semestres du master sont obtenus. Une attestation de réussite est délivrée à la demande de l'étudiant.

Un relevé de notes semestriel est disponible via l'application Web à l'issue des sessions. Les relevés de notes officiels, signés par le président de l'UNC ou son délégué, sont délivrés à la fin de l'année universitaire.

La délivrance du diplôme et de l'annexe descriptive au diplôme, doit impérativement intervenir dans un délai inférieur à six mois après la proclamation des résultats définitifs.

La délivrance des diplômes, de même que le transfert du dossier administratif de l'étudiant vers une autre université, ne pourront intervenir que si l'étudiant est en règle avec tous les services de l'UNC, comme par exemple la bibliothèque universitaire.

## **12. MODALITES D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION ADAPTEES AUX ETUDIANTS BENEFICIAINT**

## **D'UN STATUT SPECIFIQUE**

L'Université de la Nouvelle-Calédonie offre des modalités pédagogiques prenant en compte les besoins de publics étudiants ayant des contraintes particulières. Ce régime spécifique inclut des modalités pédagogiques appropriées (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle des connaissances, etc.). L'étudiant concerné peut bénéficier d'une dispense d'assiduité aux enseignements et/ou aux travaux dirigés.

Les étudiants concernés bénéficient au besoin des deux sessions d'évaluation prévues par la réglementation.

L'étudiant peut également demander à bénéficier de l'étalement de sa formation.

Il appartient à l'étudiant concerné de solliciter par écrit un rendez-vous avec le responsable de sa formation pour faire état de ses contraintes et rechercher les adaptations que l'université peut rendre possibles en vue de favoriser sa réussite. Une offre pédagogique adaptée est mise en œuvre à cette fin avec l'étudiant. Elle vise à favoriser la réussite de l'étudiant. Elle récapitule d'une part les aménagements d'études mis en place par les enseignants et d'autre part les engagements pris par l'étudiant.

Ce document est systématiquement transmis la direction des études et de la vie étudiante de l'UNC. L'étudiant se doit d'avertir la direction des études de tout changement de situation dans un délai d'une semaine pour un nouvel examen de cette situation.

Sont notamment mis en place des dispositifs particuliers pour les publics à statut spécifique suivants (liste non exhaustive) :

- Étudiants exerçant une activité salariée ou professionnelle ;
- Étudiants chargés de famille ;
- Étudiants souffrant d'un handicap ;
- Étudiants internationaux en contrat d'échange ;
- Étudiants incarcérés ou soumis à une peine restrictive de liberté.

### **14 Sanction disciplinaire**

#### **14.1 Atteinte au bon fonctionnement de l'UNC :**

Tout usager auteur ou complice d'un fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement est passible de poursuites disciplinaires.

#### **14.2 Fraude :**

Toute fraude, y compris notamment le plagiat ou la falsification de documents officiels tels que les certificats médicaux, est passible de poursuites disciplinaires et de poursuites pénales. Cette disposition concerne toutes les épreuves que les étudiants sont amenés à passer, quelles qu'en soient la nature et les modalités d'organisation, notamment :

- travaux dirigés, travaux pratiques ou examens tant oraux qu'écrits ;
- différentes tâches données aux étudiants dans le cadre du contrôle continu ;
- mémoires ;
- rapports de stage.

Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, l'épreuve est évaluée dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Le jury ne peut pas attribuer la note zéro en raison d'un soupçon de fraude. Il délibère sur les résultats de l'étudiant suspecté de fraude dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Cependant, la note obtenue n'est pas communiquée à l'étudiant.

Aucune attestation de réussite ni relevé de notes ne peut lui être délivré, aucune inscription dans un établissement d'enseignement supérieur public n'est possible, avant que la section disciplinaire n'ait statué sur son cas.

**Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants sont :**

- l'avertissement ;
- le blâme ;
- l'exclusion de l'UNC pour une durée maximum de 5 ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'UNC ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

**Le plagiat**

Le plagiat consiste à s'approprier le contenu d'un travail créatif d'autrui (mots, images, tableaux, graphiques, sons, etc.) et à le présenter sien, sans en mentionner la source.

Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon (article L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

La contrefaçon est un délit au sens des articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Les étudiants s'engagent à ne pas commettre de plagiat, ni de contrefaçon, dans leurs travaux quels qu'ils soient et notamment : devoirs et/ou épreuves en contrôle continu, mémoires et travaux de doctorat.

Sont tolérées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur : les reproductions de courts extraits de travaux préexistants en vue d'illustration, sous réserve que soit indiqué clairement le nom de l'auteur et la source (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Afin d'éviter le plagiat ou la contrefaçon, les étudiants s'engagent à citer explicitement par des guillemets, l'origine et la provenance de toute information issue dans les travaux qu'ils utilisent.

La citation des sources est obligatoire dès qu'il est fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne ; à chaque utilisation de données, résultats, illustrations d'autrui ; à chaque citation textuelle de paroles ou d'écrits d'autrui.

L'UNC se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat par l'utilisation d'un logiciel de détection de plagiat. Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à communiquer, sur simple demande de l'Université, une version numérique de leur document, afin de permettre cette détection.

**15. Délivrance Carte Sup'**

La Carte Sup', votre carte étudiant

Carte valable durant la durée des études à l'UNC, la Carte Sup' atteste du statut d'étudiant. Elle est délivrée gratuitement lors de l'inscription administrative. Cependant en cas de perte, de vol ou de dégradation, une nouvelle carte sera émise après demande écrite adressée au Président de l'UNC, et sous réserve du règlement de 1.500 FCFP auprès de l'agence comptable.

La Carte Sup' est nominative et strictement personnelle.

Elle permet d'emprunter des livres à la Bibliothèque, elle remplace le ticket restaurant ; elle intègre le porte-monnaie électronique permettant l'achat des tickets R.U., le paiement des photocopies, des

impressions. Les bornes mises à disposition des étudiants permettent de recharger la Carte Sup' et d'obtenir le relevé des consommations, ainsi que divers documents administratifs (certificat de scolarité par exemple). La Carte Sup' permet également le contrôle d'assiduité aux enseignements et aux évaluations via une borne installée dans les salles de cours. Elle gère le contrôle d'accès à certains locaux d'enseignement et de recherche.

En conséquence, toute utilisation frauduleuse ou action dans le but de régulariser une situation frauduleuse après un échange, un prêt ou une falsification de la Carte Sup' serait passible de poursuites disciplinaires, tant pour l'étudiant concerné que son ou ses éventuels complices.